

## Pour un autre regard de la personne handicapée !

Par son approche globale de la personne handicapée et l'ambition affichée de compenser son handicap tout au long de sa vie, la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées contraint l'ensemble de la société à porter un nouveau regard sur le handicap. Centrée sur la personne handicapée et la création d'une maison départementale, la loi révolutionne les données en matière de scolarité, d'études supérieures, d'accessibilité, de compensation mais également d'emploi sur la personne handicapée.

Elle conduit ainsi l'entreprise à s'adapter dans sa politique d'embauche du salarié handicapé, engagement qui passe par un dialogue social constructif avec les organisations syndicales.

La CFE-CGC entend continuer à prendre toute sa part pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées en favorisant l'insertion ou le maintien dans l'emploi de la personne handicapée et notamment celle de l'encadrement handicapé, les « oubliés du handicap »

Naturellement l'implication de la CFE-CGC continue en dehors de l'entreprise et s'intéresse aussi à l'enfant handicapé, à l'étudiant handicapé, au sans emploi handicapé, au retraité handicapé, au consommateur handicapé, ...

### CONCRETEMENT

La CFE-CGC mobilise ses militants pour faire bouger les lignes et s'appuie sur :

- un groupe inter fédéral qui se réunit mensuellement avec une équipe consolidée représentative de l'ensemble de ses fédérations
- 85 référents « handicap » départementaux

Des formations ont lieu sur tout le territoire afin de sensibiliser l'ensemble des adhérents à la problématique du handicap, d'autres ont pour objectif de former les délégués syndicaux à la négociation de bons accords handicap avec un contenu concret pour permettre l'embauche ou le maintien dans l'emploi de salariés handicapés.

Une étude personnalisée des accords handicap d'entreprises par la Fédération ou à défaut la Confédération en amont de la signature (ou non).

La CFE-CGC porte ses efforts en matière de communication :

- un site dédié au handicap
- **4 affiches** à commander sur notre site comme tous les autres supports  
[http://www.cfecgc.org/handi/ewb\\_pages/b/boite\\_a\\_outils.php](http://www.cfecgc.org/handi/ewb_pages/b/boite_a_outils.php)
- **5 fiches** pour tout savoir sur la négociation d'accord d'entreprise handicap
- **une bande dessinée** sur le handicap en 3 numéros
- **des rencontres, des tables rondes...**

(mai 2009)

**Jean-Yves Collas - Conseiller Accompagnement Handicap**

Maison de la CFE-CGC - 59 rue du Rocher - 75008 Paris

☎ 01 55 30 12 45 - 06 08 60 91 63 - ✉ [collas@cfecgc.fr](mailto:collas@cfecgc.fr)